



Conseil d'administration de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Distr. générale
29 avril 2015
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2015

30 juin-2 juillet 2015

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Évaluation

Rapport de 2014 sur la fonction d'évaluation de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Résumé

Le rapport annuel a été établi conformément à la politique d'évaluation de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et le plan stratégique pour 2014 -2017.

Le rapport présente les résultats de l'évaluation tant institutionnelle que décentralisée, ainsi que de la contribution d'ONU-femmes à la coordination à l'échelle du système des Nations Unies de l'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes et au renforcement des capacités nationales d'évaluation. En outre, le rapport contient le programme de travail chiffré du Bureau indépendant d'évaluation pour 2015.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être : a) prendre note du présent rapport et du programme de travail du Bureau indépendant d'évaluation pour 2015; b) louer les efforts d'ONU-femmes et les progrès accomplis dans le renforcement systématique de la fonction d'évaluation; c) saluer les avancées d'ONU-Femmes, chef de file de l'action menée à l'échelle du système en faveur de l'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes; d) demander à ONU-Femmes de continuer à renforcer ses capacités d'évaluation et d'affecter des ressources humaines et financières suffisantes à la fonction d'évaluation; e) se féliciter des mesures prises par ONU-Femmes pour la conclusion de partenariats novateurs en faveur du renforcement des capacités nationales d'évaluation; f) demander à ONU-Femmes d'élargir le champ couvert par les évaluations et d'améliorer le taux d'exécution des évaluations prévues, l'élaboration de réponses par l'administration et l'application de ces réponses; g) demander au Bureau indépendant d'évaluation de poursuivre ses évaluations tenant compte de l'égalité des sexes à l'échelle du système et de conclure



des partenariats multipartites innovants visant à développer les capacités nationales d'évaluation; et h) prier ONU-Femmes de consacrer aux activités d'évaluation une rubrique distincte dans le budget intégré de l'exercice biennal 2016-2017, qu'il examinera à sa seconde session ordinaire de 2015.

I. Évaluation aux fins du développement durable

1. L'année 2014 a été marquée par d'importants progrès en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes. En outre, il a été proposé d'inclure l'égalité des sexes dans le programme de développement pour l'après-2015 en tant qu'objectif à part entière, intégré à l'ensemble des objectifs; ce qui renforce davantage l'importance stratégique des évaluations tenant compte de l'égalité des sexes.

2. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a souligné l'importance de l'évaluation dans le cadre du programme de transformation pour l'après-2015 (voir A/69/700). Il a appelé l'attention sur les principes d'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes, de même que sur la prise de contrôle par les pays et les processus participatifs. Par ailleurs, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution 69/237 sur le renforcement des capacités nationales en vue de l'évaluation des activités de développement au niveau des pays, qui met l'accent sur l'importance de renforcer les capacités nationales pour l'évaluation des activités de développement et invite les organismes du système des Nations Unies pour le développement, avec la collaboration d'acteurs nationaux et internationaux, à appuyer, sur demande, les efforts visant à renforcer davantage les moyens dont disposent les États Membres pour l'évaluation, en conformité avec leurs politiques et priorités nationales.

3. Le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation s'est joint à EvalPartners, partenariat mondial pour l'évaluation dirigé par ONU-Femmes et l'Organisation internationale de coopération en matière d'évaluation, pour déclarer 2015 Année internationale de l'évaluation. Les spécialistes de l'évaluation organiseront des consultations et des manifestations à travers le monde pour définir les futures grandes priorités de sorte que l'évaluation réponde à une finalité précise, dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015 et dans la perspective de promouvoir l'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes.

4. Le Comité consultatif mondial d'évaluation ayant conclu que la fonction d'évaluation d'ONU-Femmes était solide¹, le Bureau indépendant d'évaluation d'ONU-Femmes est bien placé pour collaborer avec des partenaires au sein et à l'extérieur du système des Nations Unies pour contribuer activement aux processus et aux réalisations susmentionnés.

II. Fonction d'évaluation d'ONU-Femmes

5. L'objectif stratégique de la fonction d'évaluation d'ONU-Femmes est d'améliorer la capacité de l'institution afin que ses activités normatives, opérationnelles et de coordination produisent des résultats dans le domaine de l'égalité des sexes. À cet effet, le Bureau indépendant d'évaluation gère les évaluations institutionnelles, apporte un appui aux évaluations décentralisées, permet au système des Nations Unies de jouer un rôle de premier plan en matière

¹ Voir rapport du Comité consultatif mondial d'évaluation sur les évaluations externes de la fonction d'évaluation de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (UNW/2015/CRP.1).

d'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes et encourage le développement des capacités nationales d'évaluation.

6. Entrée en vigueur en janvier 2013, la politique d'évaluation d'ONU-femmes (UNW/2012/12) régit la fonction d'évaluation. En 2014, le Bureau indépendant d'évaluation a élaboré un plan stratégique détaillé pour la mise en œuvre de cette politique, qui veut donner aux responsables davantage de moyens pour qu'ils produisent des évaluations de haute qualité et renforcer l'utilisation de l'évaluation pour la responsabilisation, l'apprentissage et la prise de décisions fondée sur des données fiables. Des plans stratégiques d'évaluation ont également été élaborés au niveau régional, qui tiennent compte des différents contextes régionaux.

7. En se fondant sur l'examen et l'analyse de trois évaluations externes menées en 2014², le Comité consultatif mondial d'évaluation a présenté sa propre évaluation d'ensemble et fait des recommandations au Conseil d'administration d'ONU-Femmes en février 2015. Le Comité a conclu qu'ONU-Femmes disposait d'une forte capacité d'évaluation centrale et souligné que l'évaluation était essentielle en ce sens qu'elle lui permettait d'avoir des données fiables et des compétences pour l'exécution de ses activités normatives, opérationnelles et de coordination.

A. Résultats de la fonction d'évaluation

8. Conscient qu'il importe de mieux superviser la fonction d'évaluation, le Bureau indépendant d'évaluation a mis en place un système mondial de contrôle des évaluations dans le but d'obtenir des informations transparentes sur les résultats de la fonction d'évaluation aux niveaux institutionnel et décentralisé. Ce système est composé d'un tableau de bord comprenant huit indicateurs de résultats clefs. En 2014, des rapports de performance établis sur la base de ces indicateurs clefs ont été présentés à la haute direction au siège et dans les bureaux extérieurs; ils ont mis en avant les points forts et les domaines nécessitant l'attention immédiate des responsables et fait en sorte que ceux-ci accordent un plus grand intérêt aux évaluations.

Tableau 1

Tendances des indicateurs de résultats clefs (2013 et 2014)

Indicateur de résultats clef	Description	2013	2014	Cible	Notation globale
		(pourcentage)			
Ressources financières consacrées aux activités d'évaluation	Dépenses d'évaluation d'ONU-Femmes par rapport au total des dépenses	1,3	2,2 ^a	3,0	En bonne voie
Ressources humaines pour le suivi et l'évaluation	Bureaux ayant nommé un fonctionnaire chargé du suivi et de l'évaluation	83,0	98,0	100,0	Objectif presque atteint

² Examen par les pairs du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation; analyse de la fonction d'évaluation dans le système des Nations Unies réalisée par le Corps commun d'inspection; et évaluation d'ONU-Femmes par le Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales.

Indicateur de résultats clef	Description	2013	2014	Cible	Notation globale
		(pourcentage)			
Couverture de l'évaluation	Bureaux ayant réalisé au moins une évaluation depuis 2011	67,0	68,0	100,0	Résultat à améliorer
Taux de réalisation des évaluations	Pourcentage des évaluations en cours de réalisation ^b	83,0	71,0	95,0	Résultat à améliorer
Qualité des évaluations	Pourcentage d'évaluations jugées satisfaisantes ou plus	85,0	100,0	100,0	Objectif atteint
Rapports d'évaluation mis à disposition dans le système GATE	Pourcentage des rapports d'évaluation achevés mis à disposition dans le système GATE	100,0	100,0	100,0	Objectif atteint
Présentation des mesures de suivi prises par l'administration dans le système GATE	Pourcentage de rapports d'évaluation achevés comprenant les réponses de l'administration présentés dans le système GATE	85,0	86,0	100,0	Résultat à améliorer
Application des réponses de l'administration	Pourcentage des réponses de l'administration appliquées	88,0	83,0	90,0	À améliorer
Couverture de l'évaluation	Bureaux ayant réalisé au moins une évaluation depuis 2011	67,0	68,0	100,0	À améliorer

Source : Système mondial de contrôle des évaluations.

Abréviation : GATE = Global Accountability and Tracking of Evaluation Use System.

^a Le chiffre pour 2014 comprend aussi le budget institutionnel.

^b Il s'agit du nombre d'évaluations achevées et en cours par rapport au nombre total d'évaluations prévues en 2014

9. Comme on peut le voir dans le tableau 1 ci-dessus, les objectifs au titre de quatre des huit indicateurs de résultats clefs sont soit atteints soit en voie de l'être, mais pour quatre autres, les résultats ont besoin d'être améliorés. On trouvera ci-après une analyse détaillée de chacun des indicateurs clefs.

Indicateur clef 1 : Ressources financières

10. Dans la politique d'évaluation, il est recommandé d'investir 3 % du budget d'ONU-femmes dans la fonction d'évaluation. Même si les montants affectés à la fonction d'évaluation sont susceptibles de varier d'une année à l'autre, cet indicateur de résultats donne une idée des ressources financières qu'ONU-Femmes consacre à cette rubrique (voir tableau 2).

Tableau 2

Dépenses en matière d'évaluation (2013 et 2014)

(En dollars des États-Unis)

	2013	2014 ^a
Total des dépenses d'ONU-Femmes	269 660 584	270 537 900
Total des dépenses en matière d'évaluation	3 576 396	5 917 163
Bureau indépendant d'évaluation	2 123 750	4 499 942

	2013	2014 ^a
Évaluations décentralisées	1 226 729	1 417 221
Total des dépenses en matière d'évaluation (pourcentage)	1,3	2,2

Source : La Division de la gestion et de l'administration a pris dans le système Atlas le montant des dépenses du Bureau indépendant d'évaluation, qui lui, s'est servi des contributions des bureaux extérieurs pour les chiffres relatifs aux évaluations décentralisées.

^a Le chiffre pour 2014 comprend aussi le budget institutionnel.

11. En 2014, ONU-Femmes a consacré 2,2 % du montant total de ses dépenses à la fonction d'évaluation, dont 76 % pour les dépenses du Bureau indépendant d'évaluation et 24 % pour les évaluations décentralisées, comprenant les divisions au siège.

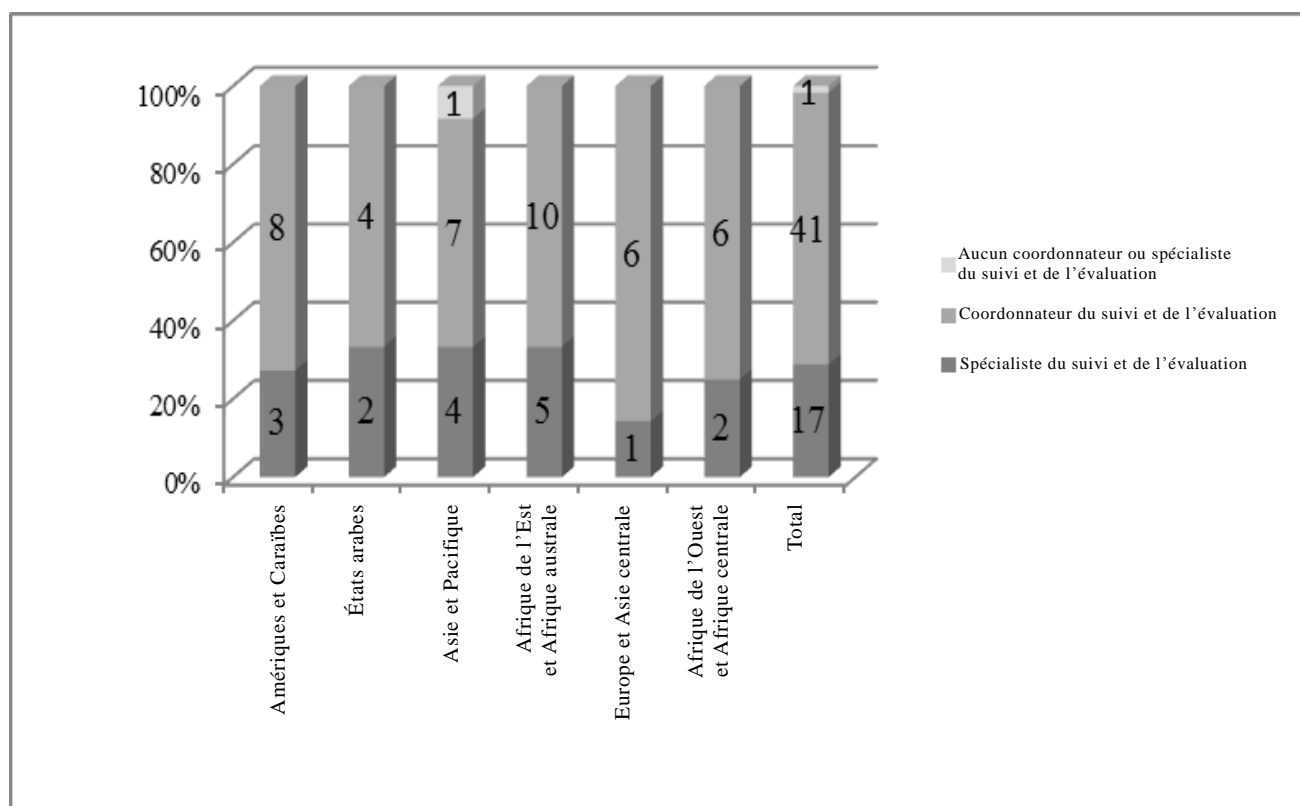
12. En 2014, ONU-Femmes a considérablement augmenté les ressources allouées à la fonction d'évaluation, passant de 1,3 % en 2013 à 2,2 % en 2014, soit un pas positif vers la réalisation de l'objectif de 3 % prévu dans la politique d'évaluation.

Indicateur clef 2: Ressources humaines

13. En 2014, le Bureau indépendant d'évaluation avait 16 fonctionnaires : 9 en poste au siège, 6 spécialistes dans chacun des bureaux régionaux et 1 administrateur auxiliaire pour la région Afrique de l'Est et Afrique australe. Les spécialistes régionaux, fonctionnaires du Bureau indépendant d'évaluation déployés dans les bureaux régionaux, rendent directement compte au Directeur du Bureau. L'examen par les pairs de la fonction d'évaluation mené par le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation a conclu que ces dispositions renforçaient la crédibilité, l'objectivité et la qualité des évaluations décentralisées.

14. Désormais, 98% des bureaux disposent de responsables ou coordonnateurs du suivi et de l'évaluation, contre 83 % en 2013. C'est une avancée très positive, toutefois, il convient de souligner que la majorité des bureaux de pays d'ONU-Femmes (71 %) font toujours appel à des coordonnateurs pour assurer les fonctions de suivi et d'évaluation, obligeant les fonctionnaires à avoir plusieurs rôles (voir fig. 1). En outre, les coordonnateurs du suivi et de l'évaluation changeant constamment, il faut continuellement investir dans le renforcement des capacités nationales.

Figure 1
Ressources humaines consacrées au suivi et à l'évaluation, par région

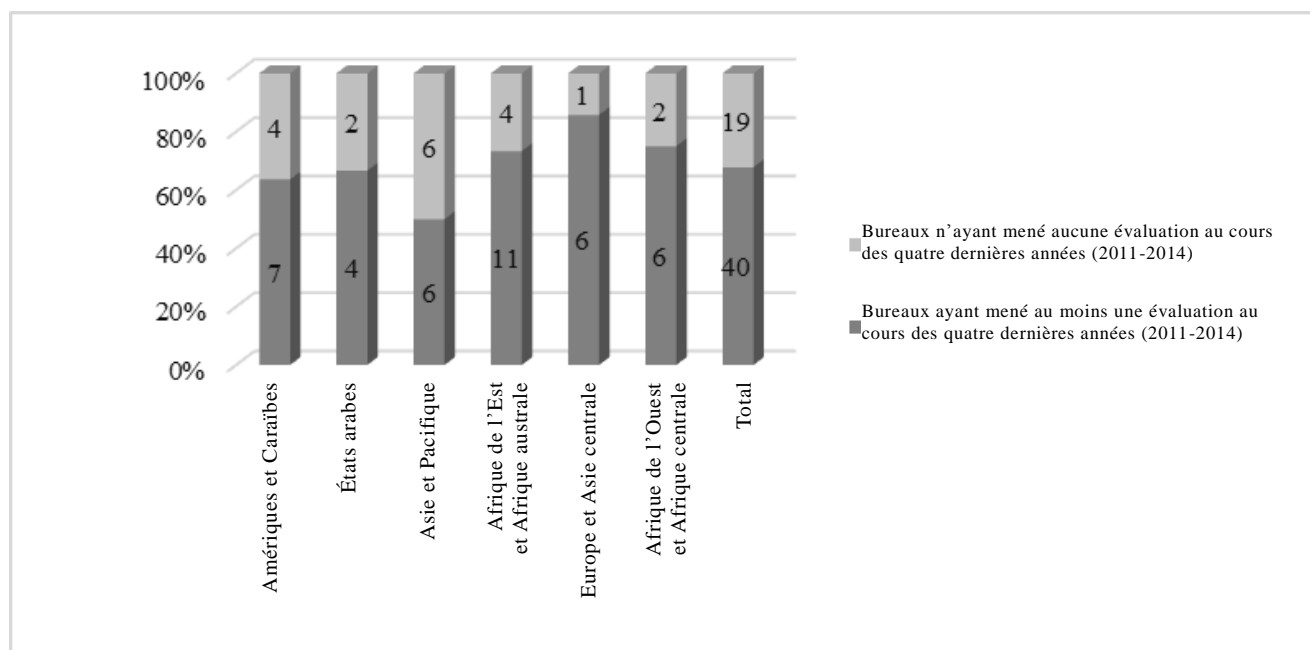


Source : Système mondial de contrôle des évaluations.

Indicateur clef 3 : taux de couverture et types d'évaluation

15. Bien que la politique d'évaluation exige qu'au moins un tiers de l'ensemble du portefeuille de projets soit évalué au cours de la période à l'examen, 32 % des bureaux n'ont procédé à aucune évaluation depuis 2011 (voir fig. 2). Les ressources insuffisantes, les faibles moyens dont disposent les bureaux de pays pour mener à bien les évaluations, la fréquente rotation des coordinateurs chargés du suivi et de l'évaluation, le report, l'annulation et, dans certains rares cas, la transformation d'évaluations indépendantes externes prévues en évaluations internes, ont contribué à freiner l'augmentation des évaluations.

Figure 2
Taux de couverture de l'évaluation (2011-2014), par région



Source : Système mondial de contrôle des évaluations.

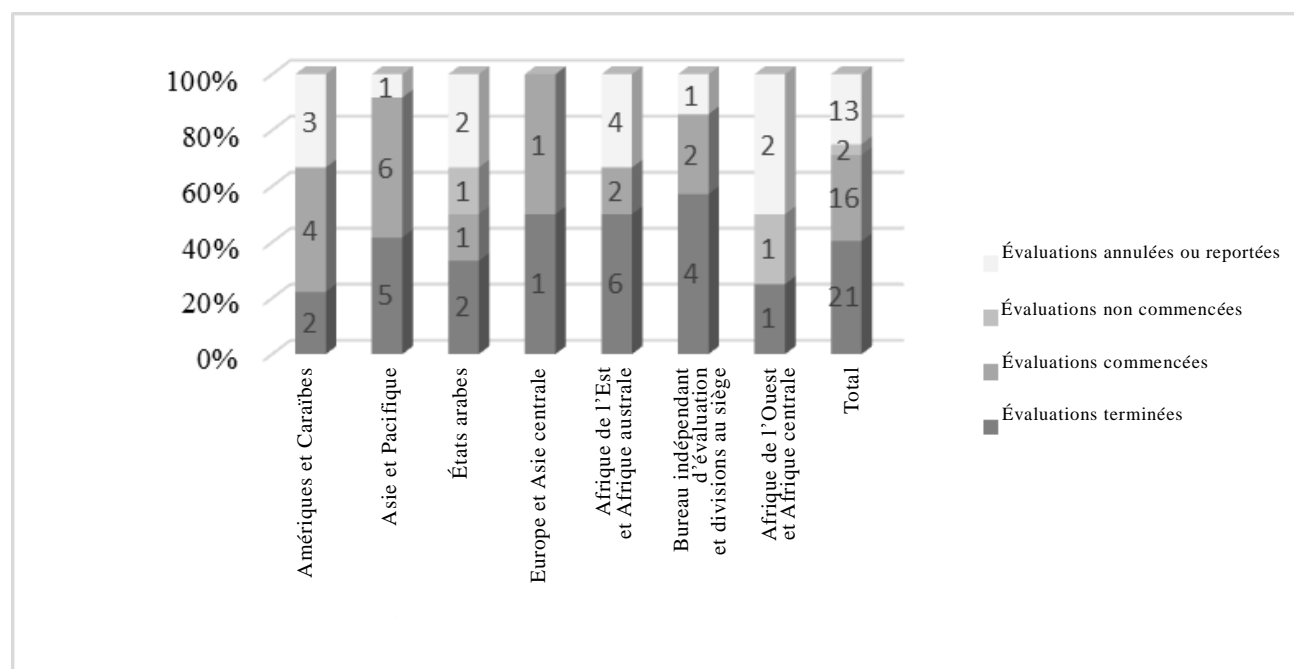
16. Les évaluations de 2014 ont porté sur l'efficacité des résultats obtenus à divers niveaux : 71 % des rapports concernaient les résultats obtenus en termes de réalisations et 29 % ceux obtenus en termes de produits. La grande majorité des évaluations ont porté sur la nécessité d'évaluer les résultats en termes de réalisations, une évolution positive en faveur de la gestion axée sur les résultats.

Indicateur clef 4 : taux de réalisation des évaluations prévues

17. Des 53 évaluations prévues par ONU-Femmes en 2014, 74 % sont en cours (40 % menées à bien et 34 % en cours). En tout, 26 % des évaluations prévues n'ont pas été faites (2 % n'ont pas commencé et 24 % ont été annulées ou reportées à une date ultérieure) (voir fig. 3). Le nombre d'évaluations menées à bien en 2014 est tombé de 55 % en 2013 à 40 % en 2014.

18. L'insuffisance des ressources, la mauvaise qualité des travaux des consultants, la surplanification et le retard des évaluations ont été les principales raisons invoquées pour expliquer les retards, l'annulation ou le report des évaluations prévues. Les coordonnateurs chargés du suivi et de l'évaluation changeant constamment, les plans d'évaluation n'ont pas toujours été appliqués ou suivis de façon systématique dans le système GATE.

Figure 3
Taux de réalisation des évaluations en 2014



Source : Système mondial de contrôle des évaluations.

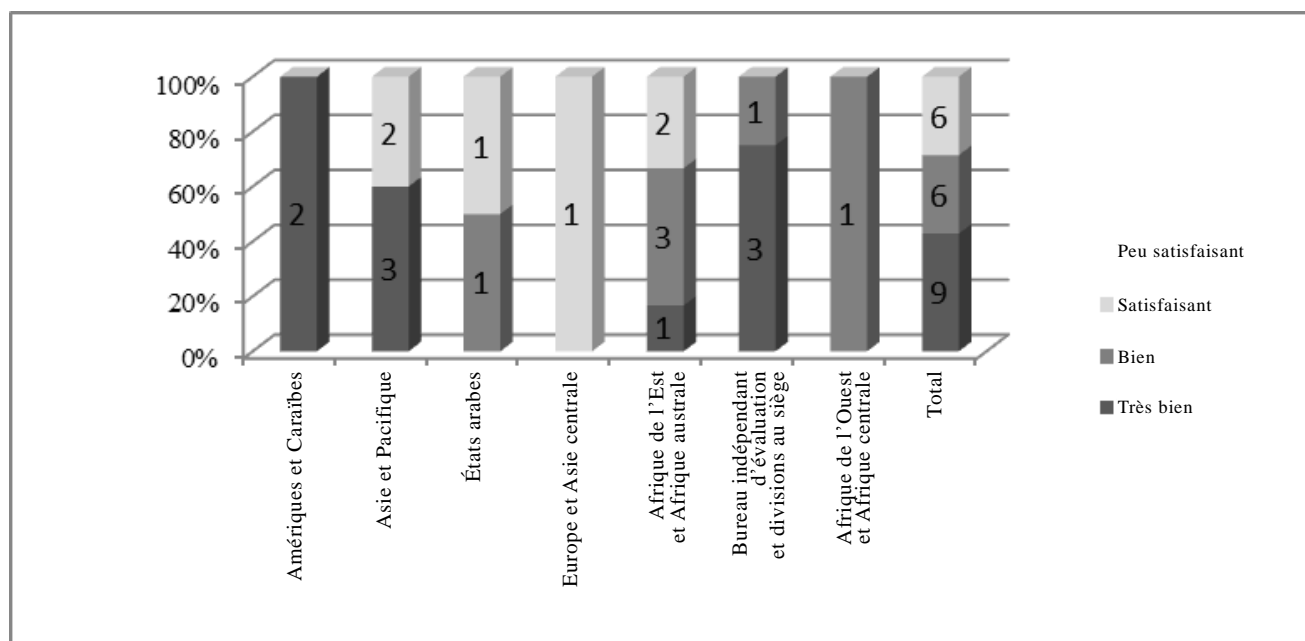
Indicateur clef 5 : Qualité des rapports d'évaluation

19. La méta-évaluation effectuée par un évaluateur externe indépendant dans le cadre du système mondial d'examen et d'analyse des rapports d'évaluation a porté sur la qualité de l'ensemble des évaluations achevées en 2014. Au total, 43 % des rapports d'évaluation ont été jugés « très bons », 28,5% « bons » et 28,5% « satisfaisants » (voir fig. 4). Le fait de nommer des spécialistes de l'évaluation dans chacune des régions, d'établir des normes et des systèmes d'assurance de la qualité pour l'évaluation et de donner de l'importance essentiellement aux réalisations a contribué à l'amélioration générale de la qualité des rapports d'évaluation. L'évaluation de l'efficacité de l'aide au développement menée à la demande des Gouvernements néerlandais et canadien a également porté sur la qualité des évaluations d'ONU-Femmes et, dans l'ensemble, elle est arrivée aux mêmes conclusions que la méta-évaluation du Bureau indépendant d'évaluation.

20. Cela dit, 35 % des évaluations gérées par les bureaux extérieurs (6 sur 17) ont été jugées « satisfaisantes » et avaient besoin d'être améliorées pour répondre pleinement aux normes du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation, notamment concernant les informations données sur le contexte, l'objet et les parties prenantes, la déontologie et la base de sondage. Si la note globale du plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes correspondait au niveau de « Respecte les normes », seuls 10 % des rapports ont dépassé les normes et 42 % les ont respectées. Les 38 autres s'en sont rapprochés, alors que 10 % n'y ont pas du tout répondu. Par conséquent, près de la moitié des rapports ne sont pas encore en totale conformité avec le plan d'action. Il

faut donc continuer d'assurer un contrôle systématique, d'offrir une assistance technique et de renforcer les capacités en matière d'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes, en particulier au niveau décentralisé.

Figure 4
Qualité des évaluations en 2014



Source : Système mondial de contrôle des évaluations.

21. La qualité des rapports était liée à la portée géographique de l'évaluation : les évaluations à l'échelle mondiale ont été en moyenne de meilleure qualité, suivies des évaluations régionales puis nationales. Il y a eu une forte corrélation entre les évaluations des réalisations et les rapports de qualité, 86 % d'entre elles ont eu la note « bien » (36 %) ou « très bien » (50 %). À titre de comparaison, seulement 33 % des évaluations des produits ont eu la note « bien » ou plus.

Indicateur clef 6 : taux de diffusion des rapports d'évaluation achevés au moyen du système GATE

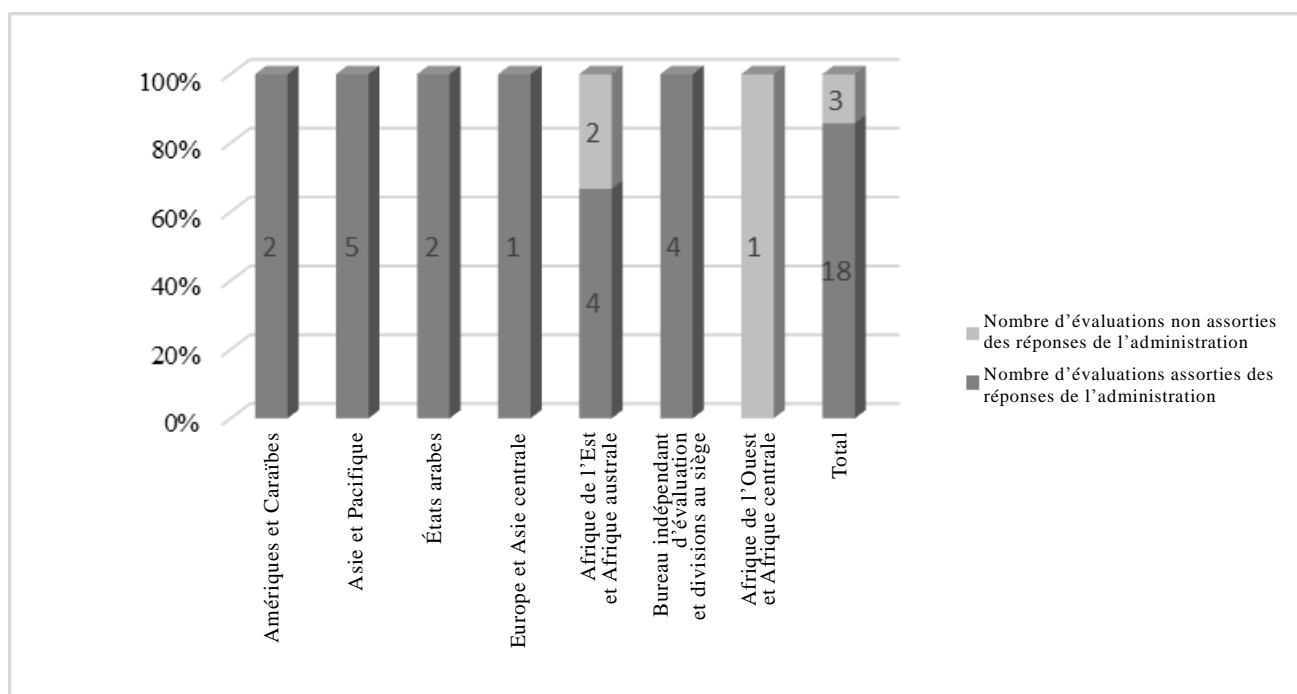
22. Comme suite aux dispositions de la politique d'évaluation, dans les six semaines suivant l'établissement de ces rapports, tous les bureaux doivent les télécharger, ainsi que les réponses de l'administration, dans le système GATE. Comme l'année précédente, 100 % des évaluations réalisées ont été mises en ligne et rendues accessibles au public par l'intermédiaire de ce système.

Indicateur clef 7 : diffusion des réponses de l'administration au moyen du système GATE

23. La politique d'évaluation exige que la direction d'ONU-Femmes établisse et mette en ligne au moyen du système GATE les mesures qu'elle a prises au titre de chaque évaluation achevée. Sur les 21 évaluations achevées au cours de la période

considérée, 86 % d'entre elles ont donné lieu à des réponses de l'administration, comme en 2013 (85 %) (voir fig. 5). L'on tient tout de même à signaler que toutes les régions, à l'exception de l'Afrique, appliquent 100 % des mesures prises par l'administration.

Figure 5
Taux de diffusion au moyen du système GATE des rapports d'évaluation achevés comprenant les réponses de l'administration

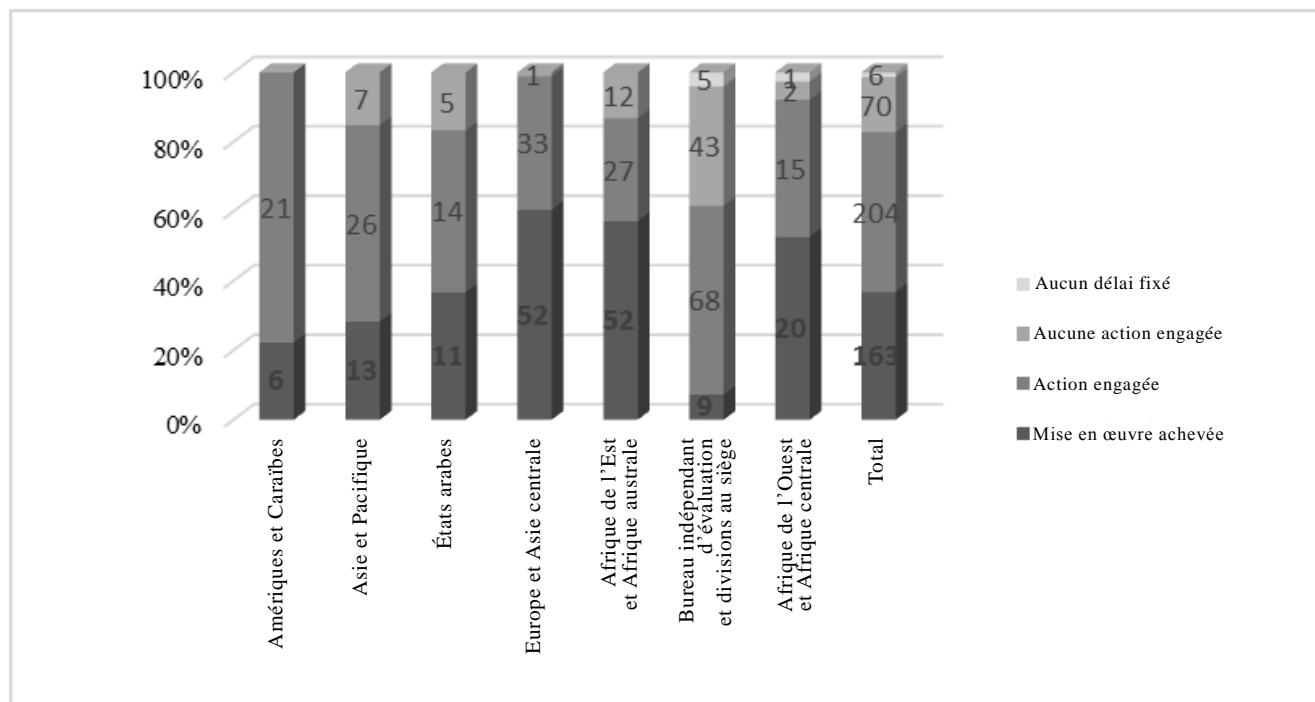


Source : Système mondial de contrôle des évaluations.

Indicateur clef 8: état d'avancement de l'application des réponses de l'administration

24. S'agissant des mesures de suivi convenues par l'administration, 83 % sont en cours de mise en œuvre, dont 37 % achevées et 46 % en cours, soit une légère baisse par rapport aux 88 % de l'année précédente. Quant aux mesures en attente d'exécution, 16 % n'ont toujours pas été engagées et aucun délai n'a été fixé pour les autres 1 % (voir fig. 6).

Figure 6
État d'avancement de l'application des principales réponses ou mesures de l'administration, par région en 2013



Source : Système mondial de contrôle des évaluations.

B. Évaluations institutionnelles

25. En 2014, le Bureau indépendant d'évaluation a redoublé d'efforts pour garantir le respect des délais, la qualité et l'utilité des rapports d'évaluation institutionnelle, et introduire des méthodes innovantes. Il a présenté deux évaluations institutionnelles au Conseil d'administration, l'un sur la paix et la sécurité, l'autre sur l'évaluation conjointe des programmes communs relatifs à l'égalité des sexes, ainsi la méta-analyse des évaluations gérées par ONU-Femmes en 2013. Les trois rapports ont présenté les réalisations d'ONU-Femmes, mis en évidence les domaines à améliorer et formulé des recommandations que l'équipe de direction a prises en considération.

26. À la fin de 2014, le taux de réalisation des évaluations institutionnelles en 2014-2015 était de 100 %. Comme il est indiqué au tableau 3, sur les sept évaluations institutionnelles prévues, trois ont été achevées et quatre sont en cours.

Tableau 3
**État d'avancement de la réalisation des évaluations institutionnelles
en 2014 -2015**

<i>Numéro</i>	<i>Titre de l'évaluation institutionnelle</i>	<i>État d'avancement</i>	<i>Renseignements complémentaires</i>
1.	Méta-analyse	Achevée	Elle a été présentée au Conseil d'administration.
2.	Évaluation thématique de la contribution d'ONU-Femmes à l'autonomisation économique des femmes	Achevée	Elle a été présentée au Conseil d'administration.
3.	Évaluation externe de la fonction d'évaluation d'ONU-Femmes	Achevée	Elle a été présentée au Conseil d'administration.
4.	Examen de l'égalité des sexes et du développement au sein du système des Nations Unies	En bonne voie	Il sera présenté au Conseil d'administration à sa session annuelle en 2015 (première partie); et à sa deuxième session ordinaire en 2015 (deuxième partie)
5.	Méta-analyse (2015)	En bonne voie	Elle sera présentée en 2015 à la deuxième session ordinaire du Conseil d'administration.
6.	Évaluation des activités d'appui normatif d'ONU-Femmes et leurs liens opérationnels ^a	En bonne voie	Elle sera présentée en 2015 à la deuxième session ordinaire du Conseil d'administration.
7.	Évaluation de la contribution d'ONU-Femmes à la coordination à l'échelle du système des Nations Unies des questions d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes	En bonne voie	Elle sera présentée en 2016 à la première session ordinaire du Conseil d'administration.

^a Le Bureau des services de contrôle interne a fait cette évaluation en collaboration avec le Bureau indépendant d'évaluation.

27. Le plan d'évaluation institutionnelle pour 2014-2017 a été révisé afin d'inclure les évaluations institutionnelles, le cas échéant, à l'examen à mi-parcours du plan stratégique d'ONU-Femmes pour 2014-2017. La révision a essentiellement consisté à modifier le calendrier des évaluations institutionnelles prévues, mais on a maintenu le principe voulant que tous les principaux éléments du plan stratégique fassent l'objet d'une évaluation au cours du cycle du plan stratégique. Grâce au plan révisé, deux évaluations institutionnelles seront faites plus tôt, en 2016 au lieu de 2017 : l'une sur l'efficacité organisationnelle aux niveaux national et régional, et l'autre sur les partenariats stratégiques d'ONU-Femmes.

Encourager les innovations pour renforcer la pertinence et la qualité des évaluations

28. Le Comité consultatif mondial pour l'évaluation a demandé au Bureau indépendant d'évaluation d'étudier de nouveaux moyens et procédés d'améliorer les évaluations institutionnelles. L'évaluation de l'autonomisation économique des femmes a introduit plusieurs éléments novateurs sur le plan de la gestion, de la conception et des méthodes. S'agissant de la gestion, outre les mécanismes d'assurance de la qualité existants tels que les groupes de référence internes et externes, trois conseillers indépendants externes ont veillé à la qualité des questions thématiques et méthodologiques de fond, tandis que le personnel du Bureau indépendant d'évaluation a suivi de près toutes les étapes de l'évaluation.

29. S'agissant de la conception et des méthodes de l'évaluation, un critère d'évaluation spécial sur l'égalité des sexes a été inclus, l'accent étant fortement mis sur l'évaluation des résultats normatifs, opérationnels et de coordination, et leurs relations. Conformément à une conception soucieuse de l'égalité des sexes, l'évaluation a introduit des techniques participatives nouvelles comme l'établissement de rapports communs sur les réalisations et la production de vidéos participatives, et s'est inspirée des études de pointe sur l'économie féministe pour l'analyse des questions de fond concernant le pouvoir économique des femmes.

L'évaluation institutionnelle au service du changement

30. Dans son rapport, le Comité consultatif mondial a invité ONU-Femmes à augmenter le recours aux évaluations. Ainsi, le Bureau indépendant d'évaluation commence à rendre compte au Conseil d'administration non seulement du taux d'application des mesures prises par l'administration au titre des évaluations institutionnelles, mais aussi et surtout des changements que ces évaluations ont occasionnés (ou non) dans les politiques, stratégies et pratiques d'ONU-Femmes.

31. La première évaluation thématique institutionnelle, la contribution d'ONU-Femmes à l'élimination de la violence à l'égard des femmes, a été achevée et présentée au Conseil d'administration en 2013. En décembre 2014, 100 % des recommandations issues de l'évaluation ont donné lieu à des mesures : 19 % de ces mesures ont été menées à bien, 81 % ont été engagées et sont en cours d'exécution. Mais surtout, cette évaluation a donné lieu à trois changements clefs. Premièrement, suite à la recommandation l'invitant à poursuivre ses contributions techniques et ses activités fondées sur des données fiables, à l'appui du renforcement des cadres normatifs, ONU-Femmes a placé l'élimination de la violence à l'égard des femmes au cœur des débats sur le programme de développement pour l'après-2015, et collaboré étroitement avec la Division de statistique de l'ONU et le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques ventilées par sexe pour se mettre d'accord sur des indicateurs permettant de suivre la réalisation de cet objectif.

32. Deuxièmement, ONU-Femmes a renforcé les liens entre les activités normatives et opérationnelles menées au titre de l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Conformément à la recommandation consistant à prodiguer plus de conseils aux niveaux régional ou national sur comment passer des activités normatives aux activités opérationnelles, la Section chargée de l'élimination de la violence à l'égard des femmes a établi des notes d'orientation sur les modalités de mise en œuvre des conclusions concertées relatives à l'élimination et à la prévention

de toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles, que la Commission de la condition de la femme a adoptées à sa cinquante-septième session (voir E/2013/27, chap. I, sect. A).

33. Troisièmement, il a été spécialement recommandé à ONU-Femmes de mettre au point une stratégie pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. En 2014, l'institution a élaboré une stratégie comptant deux objectifs : a) faire en sorte que soit comprises en interne l'importance et la coordination des activités relatives à l'élimination de la violence à l'égard des femmes; ii) définir les priorités des politiques générales et des programmes de travail de l'organisation ayant trait à l'élimination de la violence à l'égard des femmes et les méthodes de travail au service des domaines stratégiques. Une version provisoire de la stratégie est en cours de révision et devrait être finalisée en 2015.

C. Évaluations décentralisées

34. Conformément au caractère décentralisé de l'organisation, plus de 90 % des évaluations mandatées par ONU-Femmes sont gérées par les bureaux extérieurs. Les évaluations décentralisées sont indispensables pour évaluer les questions importantes au niveau des programmes et jouent un rôle crucial en ce sens qu'elles permettent de prendre des décisions en connaissance de cause et d'appliquer une gestion axée sur les résultats. Elles aident également l'administration à s'acquitter de ses activités de contrôle et de ses responsabilités envers les parties prenantes et les partenaires, et contribuent aux évaluations institutionnelles et à celles du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement.

Systèmes permettant d'améliorer la qualité, la crédibilité et l'utilisation des évaluations

35. En vue d'améliorer la crédibilité, la qualité et l'utilisation des évaluations au niveau décentralisé, le Bureau indépendant d'évaluation a poursuivi le renforcement de ses mécanismes d'assurance de la qualité et collaboré avec la Division des programmes d'ONU-Femmes et les bureaux régionaux pour renforcer la planification stratégique et l'utilisation des évaluations. Toutes les évaluations décentralisées font l'objet d'une assurance de la qualité dans le cadre du système mondial d'examen et d'analyse des rapports d'évaluations et sont publiées au moyen du système GATE, assorties des réponses de l'administration. En 2014, le Bureau indépendant d'évaluation, au moyen du système mondial d'examen et d'analyse des rapports d'évaluations, a publié une évaluation indépendante de la qualité de l'ensemble des rapports d'évaluation achevés en 2013 et fait des observations concrètes à chacun des 24 bureaux sur la façon d'améliorer la qualité et l'utilité des futures évaluations.

36. Pour favoriser la transparence, la responsabilisation et une meilleure utilisation de l'évaluation, le système GATE a été doté de fonctionnalités supplémentaires augmentant son utilité. Il intègre désormais la fonction examen de la qualité du système mondial d'examen et d'analyse des rapports d'évaluation et est relié au portail de l'évaluation de l'égalité des sexes. Pour renforcer le rapport coût-efficacité, le système a également migré vers l'infrastructure informatique d'ONU-Femmes.

37. Pour mieux comprendre le rôle et les responsabilités des hauts fonctionnaires, des spécialistes ou coordonnateurs chargés du suivi et de l'évaluation et des responsables de l'évaluation, le chapitre sur l'évaluation du Manuel des programmes et des opérations d'ONU-Femmes a été révisé. Conformément au plan stratégique mondial sur l'évaluation, tous les bureaux régionaux, à l'exception d'un seul, ont, à l'issue de consultations, élaboré des stratégies d'évaluation régionales fondées sur les priorités et les besoins régionaux particuliers³.

38. Les plans d'évaluation décentralisés sont toujours partie intégrante de la planification et des procédures d'approbation au niveau national et régional. En 2014, 20 bureaux extérieurs ont élaboré de nouveaux plans d'évaluation décentralisés pluriannuels et chiffrés, axés sur leurs notes stratégiques respectives, tandis que plusieurs autres ont apporté des modifications nécessaires à leurs plans existants. Le Bureau indépendant d'évaluation a fourni un appui important tout au long de la planification et donné son avis sur la question de savoir si tel ou tel cadre de résultats ou telle ou telle partie des notes stratégiques portant sur l'évaluation pouvait être évalué.

Renforcement des capacités d'évaluation internes

39. Le Bureau indépendant d'évaluation et les bureaux régionaux ont poursuivi leurs efforts concertés pour améliorer les capacités d'évaluation aux niveaux régional et national. Ils ont mis en place, notamment, des activités de formation, des réseaux de praticiens, des séminaires sur l'évaluation, une fonction d'aide aux utilisateurs, une aide technique et de contrôle à l'intention des bureaux extérieurs. En 2014, 226 membres du personnel ont été formés sur la planification, la gestion et l'utilisation de l'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes.

40. Tirant parti de nouvelles technologies économiques, une série de webinaires ont été organisés en direct dans toutes les régions. Ils ont permis à 135 administrateurs de programmes et spécialistes ou coordonnateurs chargés du suivi et de l'évaluation de mieux comprendre le rôle et les responsabilités en matière d'évaluation, et les principales dispositions de la politique d'évaluation. Six webinaires ont également été organisés en Asie et dans le Pacifique et un dans la région Amériques et Caraïbes, l'accent étant mis sur la diffusion des résultats d'évaluation et une plus grande utilisation des conclusions et recommandations. Le Bureau indépendant d'évaluation a également donné des orientations sur la fonction d'évaluation aux nouvelles recrues au siège et au personnel chargé du suivi et de l'évaluation dans les bureaux de pays.

41. Dans le cadre de leurs fonctions d'appui essentielles, les spécialistes régionaux de l'évaluation ont fourni aux bureaux extérieurs un appui constant pour les activités technique et de contrôle. Ils les ont notamment aidés dans les domaines suivants : assurance de la qualité, élaboration des projets et des versions définitives des mandats et des rapports d'évaluation, sélection des consultants, diffusion des rapports d'évaluation et des réponses de la direction et utilisation du système GATE.

42. Le Bureau indépendant d'évaluation a également renforcé ses systèmes de gestion des connaissances pour appuyer la fonction d'évaluation. Le réseau virtuel

³ Le spécialiste de l'évaluation régionale de la Commission économique pour l'Afrique a pris ses fonctions en décembre 2014. La stratégie d'évaluation régionale sera élaborée et approuvée en 2015.

mondial de praticiens de l'évaluation a continué de servir de plateforme pour l'échange et le partage d'informations entre le personnel d'ONU-Femmes. Il réunit 177 fonctionnaires du monde entier, soit 24 % de plus par rapport à l'année précédente. Un nouveau bulletin d'information électronique a été lancé pour que le personnel d'ONU-Femmes et ses partenaires se tiennent informés des questions d'évaluation. À ce jour, six bulletins d'information ont été publiés et largement diffusés en interne et aux partenaires.

43. S'il est vrai que des progrès notables ont été accomplis concernant le renforcement des capacités d'évaluation internes, il reste encore beaucoup à faire. L'examen par les pairs du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation a également mis en avant qu'il importait d'améliorer davantage la qualité, la crédibilité et l'objectivité des évaluations décentralisées.

Enseignements tirés et utilisation des évaluations décentralisées

44. Le Bureau indépendant d'évaluation a déployé des efforts concertés pour promouvoir l'exploitation et l'utilisation des évaluations décentralisées contribuant à la prise de décisions et à la programmation stratégiques. Le Bureau indépendant d'évaluation et la Division des programmes ont systématiquement participé aux sessions du groupe d'examen par les pairs de la note stratégique, préconisant une plus grande utilisation des évaluations dans l'élaboration des nouvelles notes stratégiques.

45. La fonction d'évaluation décentralisée s'est particulièrement attachée à renforcer l'utilisation des conclusions des évaluations. Par exemple, dans la région Afrique de l'Est et Afrique australe, l'évaluation du Programme d'appui à l'égalité des sexes au Zimbabwe a été utilisée dans l'élaboration d'un programme conjoint sur l'égalité des sexes et d'un programme conjoint sur la violence sexiste. Les donateurs ont utilisé les données fiables et les conclusions de cette évaluation pour décider s'il y avait lieu de continuer à apporter leur appui aux programmes.

46. Dans la région Europe et Asie centrale, en réponse à la recommandation faite par l'évaluation finale du programme « Women Connect across Conflicts » destiné à renforcer le respect du principe de responsabilité dans le cadre de la mise en œuvre des résolutions 1325 (2000), 1820 (2008), 1888 (2009) et 1889 (2009) du Conseil de sécurité, le bureau multipays du Kazakhstan a lancé une étude au Tadjikistan en vue d'une campagne d'information basée sur des données fiables concernant le mariage précoce en tant que violation des droits de la femme. L'étude a servi à élaborer la phase suivante du programme. Elle a également permis de mettre en place une formation spécialisée en médiation tenant compte de l'égalité des sexes pour le règlement des différends relatifs à l'utilisation et à la gestion des ressources naturelles transfrontières. L'évaluation du programme en faveur des politiques favorisant l'égalité des sexes dans les Balkans occidentaux a permis de dégager les domaines prioritaires du programme et d'élaborer un système solide de suivi des résultats pour la phase suivante du projet.

47. Dans la région Amériques et Caraïbes, le bureau du Brésil a évalué le programme en faveur d'une ville sûre pour les femmes et les filles, ce qui a permis d'améliorer l'élaboration et la mise en œuvre de la phase suivante du programme. En conséquence, le nouveau programme a appliqué en priorité un nouveau plan municipal afin de mettre en œuvre la loi municipale sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

III. Coordination à l'échelle du système des Nations Unies des évaluations tenant compte de l'égalité des sexes

48. En 2014, ONU-Femmes a intensifié l'appui qu'il apporte à la coordination à l'échelle du système des évaluations tenant compte de l'égalité des sexes, essentiellement dans le cadre des cinq domaines présentés ci-après.

A. Groupe des Nations Unies pour l'évaluation et groupes régionaux des Nations Unies pour l'évaluation

49. ONU-Femmes a continué d'apporter un appui solide aux activités du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation et à jouer un rôle de premier plan dans ce domaine. En 2014, le Directeur du Bureau indépendant d'évaluation a occupé la vice-présidence du Groupe pour l'évaluation, doté du mandat spécifique de renforcer le partenariat stratégique du Groupe avec le réseau mondial de praticiens. En outre, le Bureau indépendant d'évaluation a participé de manière substantielle aux autres domaines stratégiques essentiels. Il a également contribué aux discussions qui ont conduit à l'adoption de la résolution 69/237 de l'Assemblée générale sur le renforcement des capacités en vue de l'évaluation des activités de développement au niveau des pays.

50. Outre son rôle déterminant dans l'élaboration du document d'orientation du Groupe pour l'évaluation (Integrating Human Rights and Gender Equality in Evaluation – Towards UNEG Guidance), le Bureau indépendant d'évaluation a fortement contribué et participé à l'élaboration des différents objectifs stratégiques du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation, ce qui a permis de conclure des partenariats et de mobiliser des ressources en vue d'optimiser l'action commune visant à promouvoir les évaluations tenant compte de l'égalité des sexes dans les travaux des organismes des Nations Unies et des parties prenantes extérieures.

51. ONU-Femmes a continué de participer activement à des réseaux et des plateformes d'évaluation de l'Organisation des Nations Unies au niveau régional, afin de promouvoir les évaluations tenant compte de l'égalité des sexes, améliorer la cohérence du système des Nations Unies dans le domaine de l'évaluation, et développer les compétences et les connaissances en matière d'évaluation du personnel hors siège. ONU-Femmes a continué de jouer un rôle de premier plan dans les groupes des nations unies pour l'évaluation au niveau régional, dans les régions Amériques et Caraïbes, Afrique de l'Est et Afrique australe et Asie et Pacifique. Dans les États arabes, ONU-Femmes a lancé et animé des débats sur la création avec six autres organismes des Nations Unies d'un groupe d'évaluation régional interinstitutions. Ces activités ont permis de former plus de 164 fonctionnaires des Nations Unies et d'autres partenaires.

B. Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

52. L'indicateur de performance du plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en matière d'évaluation a pour objectif final d'amener toutes les entités du système des Nations Unies à répondre aux conditions d'intégration de l'égalité des sexes et de

l'autonomisation des femmes dans leurs évaluations respectives. À l'issue de la période d'essai de la méthode initiale employée pour la présentation de rapports rendant compte de cet indicateur et des résultats d'une enquête mondiale menée auprès de l'ensemble des coordonnateurs chargés de l'évaluation au titre du plan d'action à l'échelle du système, une équipe spéciale du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation, sous la conduite d'ONU-Femmes, a révisé la première note technique du plan d'action à l'échelle du système et le système de notation connexe.

53. En 2014, sur les 62 entités des Nations Unies ayant soumis un rapport, 16 ont indiqué que l'indicateur ne s'appliquait pas à leurs activités, soit parce qu'elles n'avaient fait aucune évaluation soit parce qu'elles n'avaient pas de fonction d'évaluation. Sur les 46 entités qui ont présenté un rapport sur la base de cet indicateur, 48 % ont déclaré « respecter les normes », 41 % ont dit qu'elles s'en rapprochaient et 9 % ont reconnu qu'elles n'y répondaient qu'en partie. Seules 2 % ont déclaré les dépasser. Dans l'ensemble, l'indicateur de performance pour l'évaluation du plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes a été vu comme un moyen puissant de mettre en avant l'importance d'intégrer l'égalité des sexes dans les évaluations réalisées par les différentes entités des Nations Unies.

54. Le Bureau indépendant d'évaluation a institutionnalisé cet indicateur en l'intégrant dans le système mondial de contrôle des évaluations. En 2014, ONU-Femmes a indiqué avoir respecté les normes associées à cet indicateur, sur la base des résultats d'une évaluation externe indépendante de ses évaluations institutionnelles et décentralisées.

C. Évaluation indépendante à l'échelle du système

55. En 2013, l'Assemblée générale a approuvé une nouvelle politique de partenariat concernant l'évaluation indépendante à l'échelle du système des activités opérationnelles de développement des organismes des Nations Unies (voir résolution 68/229). Un mécanisme provisoire de coordination a été créé, composé du Corps commun d'inspection, du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et du Département des affaires économiques et sociales. En adoptant cette politique, l'Assemblée générale a décidé que deux évaluations pilotes indépendantes seraient menées, à savoir une méta-évaluation et une synthèse des évaluations du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, mettant l'accent sur la réduction de la pauvreté, et une évaluation de la contribution du système des Nations Unies pour le développement au renforcement des capacités nationales en matière d'analyse statistique et de collecte de données. À la fin de 2014, le Bureau indépendant d'évaluation a été invité à participer au mécanisme provisoire de coordination et a contribué aux orientations générales.

D. Promotion des évaluations conjointes et de l'évaluation du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement

56. En 2014, plusieurs innovations ont eu lieu concernant la diffusion et la promotion de l'utilisation de l'évaluation conjointe des programmes communs

relatifs à l'égalité des sexes, mandatée par ONU-Femmes, l'UNICEF, le PNUD, le FNUAP et le Fonds PNUD-Espagne pour la réalisation des OMD, en partenariat avec les Gouvernements espagnol et norvégien. Pour la première fois, une réunion informelle conjointe des conseils d'administration d'ONU-Femmes, du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations pour l'enfance et du Fonds des Nations Unies pour la population a été organisée et les résultats de l'évaluation ont été présentés de façon collective par les directeurs des bureaux d'évaluation des quatre entités. Une approche novatrice a également été adoptée pour élaborer une réponse conjointe de l'administration qui a été collectivement présentée à la session informelle conjointe des conseils d'administration par les hauts responsables des quatre organismes.

57. L'examen de l'égalité des sexes est le premier exercice de ce type mesurant les résultats de l'intégration de l'égalité des sexes et les résultats obtenus dans ce domaine à l'échelle du système des Nations Unies. Compte tenu de la nature des principaux partenaires (ONU-Femmes, Groupe des Nations Unies pour l'évaluation et EvalPartners) et du nombre important de parties prenantes participant au processus, la version définitive des rapports donnera lieu à une réflexion collective sur les enseignements tirés, les bonnes pratiques, les problèmes rencontrés et les solutions en vue d'améliorer les résultats obtenus en matière d'égalité des sexes.

58. S'agissant des groupes d'évaluation régionaux, ONU-Femmes a fourni des services techniques et consultatifs au titre de huit évaluations du plan-cadre dans les régions Asie et Pacifique, Amériques et Caraïbes et Afrique de l'Est et Afrique australe.

E. Portail d'évaluation de l'égalité des sexes

59. Le portail d'évaluation de l'égalité des sexes a continué d'être une source d'information pour les partenaires d'ONU-Femmes partout dans le monde, reliant les données aux domaines critiques du Programme d'action de Beijing. Le site Web contient 411 rapports d'évaluation (soit une hausse de 17 % par rapport à 2013), le but étant de mettre en commun les informations sur ce qui marche ou ne marche dans ce domaine. Si 70% des rapports sont établis par le système des Nations Unies, 30 % proviennent de milieux universitaires, de fondations, d'institutions bilatérales, de mécanismes intergouvernementaux et de banques multilatérales de développement. En 2014, le site a reçu près de 2 100 visiteurs. Pour améliorer l'utilisation des connaissances et des données d'expérience contenues dans ces 411 rapports d'évaluation, l'examen de l'égalité des sexes compile les enseignements tirés et les bonnes pratiques.

IV. Appui aux capacités régionales et nationales en matière d'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes

A. Renforcer l'environnement propice aux activités d'évaluation en déclarant 2015 Année internationale de l'évaluation

60. Vaste et diverse, EvalPartners est une initiative de partenariat mondial visant à renforcer les capacités nationales d'évaluation, dirigée par ONU-Femmes et l'Organisation internationale de coopération en matière d'évaluation, et qui a pour mission de promouvoir un environnement propice à l'établissement d'évaluations de qualité et tenant compte de l'égalité des sexes, aux niveaux international, régional et national. En 2014, EvalPartners a mis au point une stratégie afin que 2015 soit proclamée Année internationale de l'évaluation, l'objectif étant de renforcer la demande et l'utilisation d'évaluations pour l'élaboration des politiques. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, dans le discours qu'il a prononcé lors de la manifestation du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation, à New York, s'est félicité de cette initiative et a déclaré que partout dans le monde et à tous les niveaux, l'évaluation jouerait un rôle décisif dans la mise en œuvre du nouveau programme de développement, et que tous se devaient d'appuyer cette fonction importante. Dans ce contexte, le Groupe pour l'évaluation a tenu trois réunions de haut niveau à Bangkok et New York, où des parlementaires ont également insisté sur la nécessité de renforcer la culture de l'évaluation. En 2015, au moins 35 manifestations sont prévues à l'occasion de l'Année internationale de l'évaluation, qui se terminera par une réunion mondiale au Parlement du Népal.

61. Par ailleurs, le 19 décembre 2014, l'Assemblée générale a adopté la résolution 69/237 sur les activités de renforcement des capacités en vue de l'évaluation des activités de développement au niveau des pays. Cette résolution insiste sur l'importance de renforcer les capacités nationales en vue de l'évaluation des activités de développement et invite les entités du système des Nations Unies pour le développement, avec la collaboration des parties prenantes nationales et internationales à appuyer, sur leur demande, les mesures prises pour renforcer davantage les capacités des États Membres en matière d'évaluation, conformément à leurs politiques et priorités nationales, et à tenir compte de l'Année internationale de l'évaluation.

62. Les parlementaires ont été invités à contribuer au renforcement d'un environnement favorable aux activités d'évaluation, afin qu'augmentent la demande et l'utilisation d'évaluations dans l'élaboration des politiques nationales. Sous la direction d'EvalPartners et d'ONU-Femmes, et avec le concours du PNUD et de la Banque africaine de développement, des parlementaires du monde entier se sont réunis et, mettant en avant leur rôle dans l'élaboration de politiques fondées sur la connaissance des faits, ont décidé de lancer le Forum mondial des parlementaires pour l'évaluation des programmes de développement pendant la Semaine mondiale de l'évaluation qui se tiendra, à l'initiative d'EvalPartners, au Parlement du Népal, en 2015. EvalPartners, ONU-Femmes et la Banque africaine de développement ont également joué un rôle important dans la création du réseau des parlementaires

africains pour l'évaluation des programmes de développement et du groupe des femmes parlementaires pour l'évaluation dans la région des États arabes.

63. À cet égard, forts de l'appui d'EvalPartners et d'ONU-Femmes, les parlementaires émergent de plus en plus comme les champions de l'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes. Grâce à la participation d'ONU-Femmes, l'égalité des sexes a été prise en compte dans les trois forums parlementaires régionaux pour l'évaluation en Asie du Sud, en Afrique et dans les États arabes.

64. EvalPartners, ONU-Femmes et l'Organisation internationale de coopération en matière d'évaluation, en partenariat avec le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation, ont publié un nouveau document d'orientation sur les moyens d'intégrer les questions d'égalité des sexes dans les politiques et systèmes d'évaluation nationaux pour atteindre un développement durable et équitable⁴. Le document a servi de base aux débats de la consultation régionale sur les politiques nationales en matière d'évaluation, organisée par le Forum des parlementaires pour l'évaluation des programmes de développement en Asie du Sud, en partenariat avec EvalPartners et ONU-Femmes. Des parlementaires des huit pays d'Asie du Sud ont élaboré des plans de travail visant à définir des politiques nationales en matière d'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes.

B. Renforcement des capacités institutionnelles de demande, de gestion et d'utilisation d'évaluations

65. Les organisations volontaires pour l'évaluation professionnelles jouent un rôle stratégique pour ce qui est de renforcer la demande, l'offre et l'utilisation d'évaluations au niveau local pour l'élaboration des politiques. La première phase du programme d'entraide entre pairs ayant remporté un grand succès, EvalPartners a lancé la deuxième phase en 2014. Grâce à ce programme, 23 organisations volontaires nationales et quatre organisations volontaires régionales ont renforcé leurs capacités en échangeant des données d'expérience et en s'entraïdant. Ainsi, l'Association africaine d'évaluation et le réseau de suivi, d'évaluation et de systématisation de l'Amérique latine et des Caraïbes (réseau ReLAC) ont collaboré pour renforcer les stratégies d'évaluation adaptées au contexte.

66. EvalPartners, sous l'égide d'ONU-Femmes, a lancé un concours pour trouver de nouvelles idées afin de renforcer la demande, l'offre et l'utilisation d'évaluations tenant compte de l'égalité des sexes. Ainsi, le réseau ReLAC et l'Association européenne d'évaluation ont élaboré une stratégie afin que les organisations volontaires pour l'évaluation professionnelle tiennent compte de l'égalité des sexes. Dernier point mais non des moindres, ONU-Femmes, en collaboration avec EvalPartners, l'Organisation internationale de coopération en matière d'évaluation et le réseau ReLAC, a fourni une assistance technique au titre du renforcement des capacités d'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes des systèmes nationaux d'évaluation en Colombie, au Mexique et au Pérou.

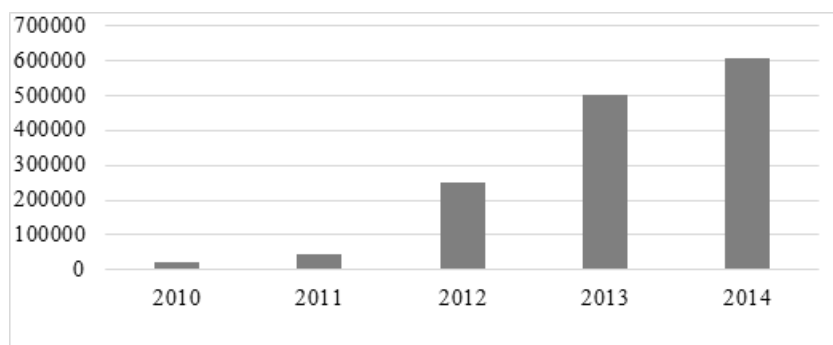
⁴ Disponible à l'adresse suivante : http://c.ymcdn.com/sites/www.afrea.org/resource/resmgr/books/NationalEvaluationPolicies_w.pdf.

C. Renforcement des capacités des évaluateurs en vue de la réalisation d'évaluations crédibles et utiles tenant compte de l'égalité des sexes

67. Pour que les compétences des évaluateurs puissent être renforcées de façon économique, EvalPartners a facilité la formation à l'évaluation à l'échelle mondiale en améliorant le portail « MyM&E », un système de gestion des connaissances d'utilisation facile visant à renforcer les capacités nationales d'évaluation, qui est très vite devenu une plateforme mondiale pour les capacités nationales d'évaluation.

Figure 7

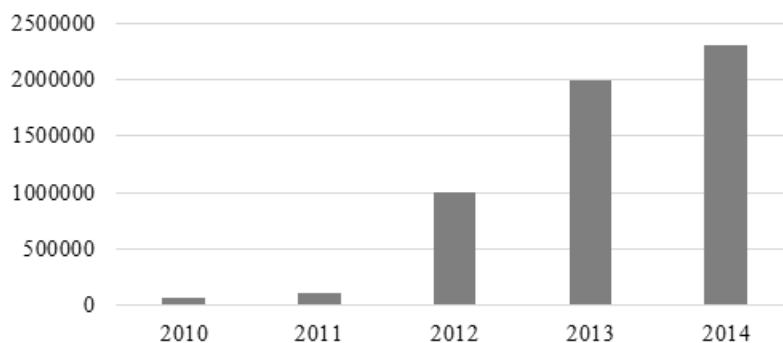
Nombre total de visiteurs de la plateforme « MyM&E » d'EvalPartners



Source : Statistiques MyM&E, décembre 2014.

Figure 8

Nombre total de pages téléchargées sur la plateforme « MyM&E » d'EvalPartners



Source : Statistiques MyM&E, décembre 2014.

68. Le nombre total de visiteurs, répartis dans plus de 168 pays (voir fig. 7), est passé de 22 000 en 2010, à 605 000 en 2014, et les téléchargements de 76 000 pages en 2010, à 2 300 000 pages en 2014 (voir fig. 8).

69. Ces résultats ont pu être obtenus grâce à l'utilisation stratégique et efficace des nouvelles technologies, notamment le lancement en fin de 2012 d'une formation en

ligne ouverte à tous portant sur l'évaluation des programmes de développement. En fin 2014, il y avait 21 000 inscrits dans 178 pays. Conçue principalement pour les évaluateurs des pays en développement, cette formation, en raison de sa qualité, a également attiré des évaluateurs des pays développés : 70 % des participants venaient de pays en développement et 30 % de pays développés. Malgré le problème du faible débit des connexions Internet en Afrique, c'est dans cette région que se trouve le gros des participants: 34 %; contre 30 % dans les Amériques, 17 % en Europe, 16 % en Asie et 3 % en Océanie.

70. Les participants viennent de différentes organisations : 28 % d'organisations de la société civile, 19 % de la fonction publique, 17 % d'organismes des Nations Unies, 16 % du secteur privé, 11 % des milieux universitaires, et les 9 % restants sont dans la catégorie « autres ».

71. La formation offre un très bon rapport coût-efficacité. Les cours sont gratuits pour les participants, mais reviennent à environ 5 dollars par participant à EvalPartners, en comptant la dépense initiale liée à la conception de la plateforme d'apprentissage en ligne. Hors cette dépense initiale, le coût annuel du programme complet est de 3 dollars par participant.

D. EvalGender : nouveau partenariat visant à renforcer la demande, l'offre et l'utilisation d'évaluations tenant compte de l'égalité des sexes

72. Au moment où se met en œuvre le programme de développement durable pour l'après-2015, qui accorde une plus grande importance à l'égalité des sexes et est marqué par l'adoption d'une nouvelle résolution de l'Assemblée générale réaffirmant l'importance du renforcement des capacités nationales d'évaluation (résolution 69/237), une occasion unique s'offre d'améliorer le programme pour l'après-2015 aux niveaux mondial, régional et national en y incorporant des résultats d'évaluation crédibles tenant compte de l'égalité des sexes.

73. Devant l'important défi que représente le renforcement des capacités d'évaluation nationales des politiques et programmes en faveur de l'égalité des sexes, en fin 2014, ONU-Femmes et EvalPartners ont lancé un appel à manifestation d'intérêt en vue de créer EvalGender, nouveau partenariat mondial en faveur de la prise en compte de l'égalité des sexes dans les politiques de développement au moyen d'évaluations tenant compte de l'égalité des sexes.

74. En l'espace de quelques mois, 33 partenaires, dont 16 organismes des Nations Unies et deux banques multilatérales, ont joint leurs efforts et décidé de lancer officiellement l'initiative lors de la Semaine mondiale de l'évaluation, prévue en 2015, au Parlement du Népal.

V. Programme de travail du Bureau indépendant d'évaluation pour 2015

75. Le programme de travail pour 2015 est conforme à la politique d'évaluation et s'inscrit dans le plan stratégique d'ONU-Femmes. Il repose sur le plan stratégique pour 2014-2017 et le plan d'évaluation institutionnel pour 2014-2017. Comme suite

à ses cadres de planification stratégiques, le Bureau indépendant d'évaluation poursuivra ses travaux dans les quatre grands domaines présentés ci-dessous.

A. Mise en place de mécanismes d'évaluation institutionnels efficaces

76. En 2015, le Bureau indépendant d'évaluation entreprendra deux grandes évaluations institutionnelles : a) une évaluation des activités d'appui normatif d'ONU-femmes et de leurs liens opérationnels, en collaboration avec la Division de l'inspection et de l'évaluation du Bureau des services de contrôle interne, et b) une évaluation de la contribution d'ONU-Femmes à la coordination à l'échelle du système des Nations Unies des questions relatives à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. La méta-analyse des évaluations institutionnelles et décentralisées administrées par ONU-Femmes sera également réalisée en 2014. En outre, les deuxième et troisième composantes de l'examen portant sur l'égalité des sexes seront finalisées. Pour mieux tirer parti des évaluations institutionnelles, le Bureau indépendant d'évaluation trouvera des moyens novateurs d'en diffuser les conclusions aux différents publics d'ONU-Femmes et autres publics externes, tout en continuant à étudier et mettre au point des méthodes d'évaluation novatrices et soucieuses de l'égalité des sexes.

B. Mise en place de mécanismes d'évaluation décentralisés efficaces

77. Le Bureau indépendant d'évaluation continue d'encourager la culture et la pratique de l'évaluation décentralisée. Les capacités d'évaluation internes seront renforcées par le lancement, en collaboration avec le Département de la gestion des ressources humaines et le Centre de formation d'ONU-Femmes, d'un programme de professionnalisation, qui comprend le guide d'évaluation d'ONU-Femmes intitulé « How to manage gender-responsive evaluation : Evaluation Handbook⁵ », un cours d'apprentissage en ligne reposant sur le guide et un programme d'accompagnement pour la formation pratique. Le Bureau indépendant d'évaluation continuera également d'appliquer des mécanismes d'assurance de la qualité, tels que le système mondial de contrôle des évaluations, le système mondial d'examen et d'analyse des rapports d'évaluation et les normes de qualité pour les évaluations décentralisées. Des systèmes de gestion des connaissances en matière d'évaluation seront tenus à jour, comme le réseau de praticiens de l'évaluation d'ONU-Femmes, le système GATE et la mémoire centralisée des évaluations tenant compte de l'égalité des sexes. Le Bureau indépendant d'évaluation publiera une base de données de l'évaluation et de l'égalité des sexes, recensant les consultants en évaluation externes spécialisés dans l'égalité des sexes.

⁵ Disponible à l'adresse suivante : unwomen.org/en/digital-library/publications/2015/4/un-women-evaluation-handbook-how-to-manage-gender-responsive-evaluation.

C. Promotion de la coordination à l'échelle du système des Nations Unies de l'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes

78. ONU-Femmes continuera de jouer un rôle clef et de participer activement aux travaux du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation et des groupes régionaux des Nations Unies pour l'évaluation. Le Directeur du Bureau indépendant d'évaluation ayant pris ses fonctions de Président du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation en mars 2015, il sera possible d'étudier de nouvelles possibilités de promouvoir l'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes au sein des entités du système des Nations Unies. Le Bureau indépendant d'évaluation continuera de participer aux travaux d'équipes spéciales pour que l'égalité des sexes soit prise en compte dans les travaux d'évaluation interinstitutions. Plus particulièrement, il dirigera l'élaboration d'un cours d'apprentissage en ligne sur comment intégrer les questions d'égalité des sexes dans les évaluations. Il contribuera aux dispositifs d'application à l'échelle du système du principe de responsabilité en matière d'égalité des sexes en appuyant l'établissement de rapports par les entités des Nations Unies au titre de l'indicateur du plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies et en fournissant un service d'assistance aux usagers ainsi qu'une formation en la matière.

D. Renforcement des capacités nationales d'évaluation en vue de la mise en place de systèmes d'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes

79. Par l'entremise d'EvalPartners et d'EvalGender, ONU-Femmes continuera d'appuyer le renforcement des capacités nationales d'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes et de fournir un appui ciblé aux systèmes nationaux d'évaluation. Le Bureau indépendant d'évaluation utilisera de manière stratégique la coprésidence d'EvalPartners pour promouvoir les évaluations intégrant l'égalité des sexes, dans le cadre des manifestations liées à l'Année internationale de l'évaluation (2015) aux niveaux mondial, régional et national. Il continuera de diriger les équipes spéciales d'EvalPartners chargées de l'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes et d'appuyer la coopération Sud-Sud entre les organisations volontaires régionales pour l'évaluation professionnelle. Il sera également responsable du lancement officiel d'EvalGender.

E. Budget approuvé pour le plan de travail du Bureau indépendant d'évaluation pour 2015

80. Le budget total du Bureau indépendant d'évaluation pour 2015 s'élève à 4 691 823 dollars, dont 3 726 727 dollars au titre des ressources programmables de base, comprenant les dépenses liées au recours aux spécialistes régionaux de l'évaluation. Ces prévisions de dépenses couvrent les dépenses de personnel et les rubriques du plan de travail : contrats d'entreprise au titre d'études d'évaluation menées en 2015; dépenses opérationnelles des bureaux; appui aux systèmes d'évaluation décentralisés; appui aux activités de coordination du système des Nations Unies concernant l'évaluation tenant compte des questions d'égalité des

sexes; et renforcement des capacités nationales d'évaluation tenant compte des questions d'égalité des sexes. Outre les ressources programmables de base, le budget institutionnel comprend les salaires de cinq membres du personnel, pour un montant de 965 096 dollars.

81. Le Bureau indépendant d'évaluation a également reçu les montants suivants au titre de la participation aux coûts : 537 927 dollars de la Suisse pour renforcer les services d'évaluation interne, ainsi que 249 665 dollars de la Finlande et 363 885 dollars de l'Agence des États-Unis pour le développement au titre de l'appui à EvalPartners.

Annexe I

Évaluations menées à bien en 2014

<i>Région</i>	<i>Bureau ou division</i>	<i>Titre des programmes évalués</i>	<i>Notation</i>
Amériques et Caraïbes	Bureau du Brésil	Plan national d'appui à la mise en œuvre de politiques en faveur des femmes	Très bien
	Bureau régional pour les Amériques et les Caraïbes (Panama)	Participation politique des femmes en Amérique latine et dans les Caraïbes	Très bien
Asie et Pacifique	Bureau multipays pour le Pacifique (Fidji)	Mécanisme de financement régional pour le Pacifique pour la lutte contre la violence à l'égard des femmes	Très bien
	Bureau multipays pour l'Inde, le Bhoutan, les Maldives et Sri Lanka	Autonomisation des femmes dans les zones rurales et dans des secteurs non structurés, grâce au renforcement des capacités	Très bien
	Bureau multipays pour l'Inde, le Bhoutan, les Maldives et Sri Lanka	Programme d'ONU-Femmes pour la lutte contre la traite des êtres humains	Très bien
	Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique (Thaïlande)	Examen à mi-parcours de la deuxième phase du programme pour l'Asie du Sud-Est de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	Satisfaisant
	Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique (Thaïlande)	Projet de l'ASEAN pour la mise en place de mécanismes régionaux de protection des droits fondamentaux des femmes et des filles en Asie du Sud-Est (2010-2014)	Satisfaisant
États arabes	Bureau de la Jordanie	Permettre aux jeunes, au moyen du volontariat, de défendre les droits fondamentaux des femmes	Bien
	Bureau multipays pour le Maghreb (Maroc)	Action du Bureau multi-pays d'ONU Femmes Maghreb dans le domaine de la lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles	Satisfaisant
Europe et Asie centrale	Bureau de la Géorgie	Examen à mi-parcours de la deuxième phase du projet d'ONU-Femmes "Les femmes pour l'égalité, la paix et le développement"	Satisfaisant
Afrique de l'Est et Afrique australe	Bureau du Soudan	Programme d'ONU-femmes Soudan pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes : renforcer les mesures en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes au Soudan	Très bien

<i>Région</i>	<i>Bureau ou division</i>	<i>Titre des programmes évalués</i>	<i>Notation</i>
	Bureau de la République démocratique du Congo	Projet d'appui à la législation sensible au genre et promotion du leadership féminin à l'est de la République démocratique du Congo	Bien
	Bureau de l'Éthiopie	Programme conjoint ONU-Femmes-FNUAP visant à mettre fin à la violence à l'égard des femmes	Bien
	Bureau du Kenya	Programme conjoint pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	Bien
	Bureau multipays pour l'Afrique australe (Afrique du Sud)	Gouvernance favorable aux pauvres, égalité des sexes et autonomisation des femmes, dans le cadre des droits de l'homme en Namibie	Satisfaisant
	Bureau multipays pour l'Afrique australe (Afrique du Sud)	Projet de femmes chefs d'entreprise en Afrique du Sud	Satisfaisant
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	Bureau de la Côte d'Ivoire	Contribution d'ONU-Femmes à la réalisation des résultats de développement de la Côte d'Ivoire	Bien
Bureau indépendant d'évaluation	Bureau indépendant d'évaluation	Contribution d'ONU-Femmes au renforcement du pouvoir économique des femmes	Très bien
Division au siège	Division des politiques	Appui de la Commission européenne et d'ONU-Femmes à l'égalité des sexes dans le contexte du VIH/sida	Très bien
	Division des politiques	Action visant à promouvoir l'autonomisation juridique de la femme dans le contexte de la lutte contre le VIH et le sida	Très bien
	Division de l'appui aux programmes	Rapport d'évaluation à mi-parcours du renforcement des mesures prises pour créer de la richesse et réduire la pauvreté des femmes dans le commerce transfrontalier en Afrique	Bien

Annexe II

Évaluation des fonds gérés par ONU-Femmes

Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui de la lutte contre la violence à l'égard des femmes

1. Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui de la lutte contre la violence à l'égard des femmes est un mécanisme de financement mondial et multilatéral créé en 1996 en application de la résolution 50/166 de l'Assemblée générale. Il est administré par ONU-Femmes au nom du système des Nations Unies. Le Fonds d'affectation spéciale soutient des programmes locaux, nationaux, régionaux et interrégionaux visant à prévenir et à lutter contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles dans toutes les situations. Il assure le financement de programmes pluriannuels qui ont fait leurs preuves, qui sont novateurs et dynamiques et qui sont exécutés par des organisations de la société civile, des administrations nationales et locales et des équipes de pays des Nations Unies.

2. En 2014, 15 bénéficiaires ont planifié et budgétisé des évaluations finales externes. Le montant total inscrit au budget pour l'évaluation s'est élevé à 711 594 dollars et est intégré au budget des programmes des bénéficiaires approuvé par le Fonds d'affectation spéciale depuis la création de cette subvention. Sur les 15 évaluations de projets prévues, 14 ont été menées à bien et une reportée à 2015.

3. Les bénéficiaires du Fonds d'affectation spéciale se sont chargés de leurs propres évaluations externes, le secrétariat du Fonds et les bureaux régionaux et de pays d'ONU-Femmes ayant un rôle de supervision et fournissant un appui technique sur demande. En 2014, le Fonds d'affectation spéciale disposait encore d'un spécialiste du suivi et de l'évaluation chargé de fournir un appui technique aux bénéficiaires. En outre, les coordonnateurs des bureaux régionaux d'ONU-Femmes ont fourni des informations techniques sur les cahiers des charges et les rapports d'évaluation.

4. Le système de gestion des subventions, lancé en 2013 et complètement mis en place en 2014, a permis un suivi plus systématique des données servant aux évaluations finales. En outre, grâce à lui, les bénéficiaires ont pu consulter les directives du Fonds d'affectation spéciale en matière d'évaluation. Le Fonds d'affectation spéciale a décidé d'améliorer le système de gestion des subventions en ajoutant un module complet sur l'évaluation qui permet la présentation et l'examen en ligne des rapports d'évaluation. Ce système entrera en service en 2015.

5. Il est toujours difficile pour le secrétariat du Fonds d'affectation spéciale de recueillir les données des rapports d'évaluation des différents bénéficiaires et de les comparer de manière systématique. Pour remédier à ce problème, la stratégie et les cadres de résultats du Fonds pour 2015 -2020 comprendront un ensemble d'indicateurs communs qui seront intégrés dans les projets pertinents de façon à disposer d'un cadre normalisé de collecte des données.

6. Comme les années précédentes, pour renforcer les capacités des nouveaux bénéficiaires, le Fonds a organisé un atelier de renforcement des capacités de cinq jours, auquel ont participé 17 organisations bénéficiaires.

Fonds pour l'égalité des sexes

1. Créé en 2009, le Fonds des Nations Unies pour l'égalité des sexes est le principal mécanisme d'octroi de subventions et fonds multidonateurs d'ONU-Femmes destinés aux programmes des organisations de la société civile sur l'autonomisation politique et économique des femmes. Le Fonds soutient, appuie et renforce la capacité des organisations de la société civile de mettre en œuvre des programmes à fort impact et multipartites visant à concrétiser les lois et les promesses en faveur des femmes et des filles, des hommes et des garçons dans le monde, en particulier dans les communautés les plus exclues et marginalisées.

2. En 2014, les bénéficiaires de subventions du Fonds ont prévu 260 408 dollars au titre des évaluations. Sur les 14 évaluations prévues, 8 ont été menées à bien et 6 ont commencé et seront achevées en 2015. Cinq spécialistes du suivi et des rapports déployés sur le terrain ont fourni aux bénéficiaires une assistance technique dans le domaine de l'évaluation.

3. À la suite de la recommandation de l'audit de passer à un système de suivi axé sur les risques, et en consultation avec le Bureau indépendant d'évaluation, le Fonds a décidé de planifier de manière stratégique les évaluations afin d'en accroître l'efficacité et la qualité.

4. En 2014, le Fonds a renforcé les capacités des bénéficiaires en leur fournissant des conseils techniques et un appui tout au long du processus d'évaluation. Il a notamment contribué à l'élaboration des cahiers de charge et à la mise en commun des documents pertinents, et renforcé les capacités de ses spécialistes du suivi et des rapports.
